

## Cotisation de trimestres quand on est en C.R.P.

## Par damien PILLOT, le 21/06/2016 à 17:02

entre février 2010 et octobre 2012, je suivais une formation en centre de réadaptation professionnelle pour personne en situation d'handicap. J'ai été rémunéré par l'A.S.P..Sur les sur les 11 trimestres que j'ai passé en formation, la C.A.R.S.A.T. me compte 3 trimestres cotisés. POURQUOI ? Comment faire valider mes trimestres ?

## Par morobar, le 21/06/2016 à 17:06

## Bonjour,

La question est très compliquée et ne consiste pas à valider autant de trimestres que de temps passé en formation.

Je vous conseille une promenade sur internet, avec un bon moteur de recherche et un item comme "validation trimestre retraite formation professionnelle".